

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

---

CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE - (N° 3725)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE47

présenté par  
M. Garot, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

I. – À la fin de l’alinéa 3, substituer aux mots :

« à l’assiette vide »

les mots :

« anti-gaspi ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la première phrase de l’alinéa 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement modifie l’intitulé de la prime prévue à l’article 4.